

29 juin 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les droits et les devoirs des hommes et des femmes acquérant la nationalité française, à Tours le 29 juin 2006.

Monsieur le ministre,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les maires, et les élus,  
Mesdames et Messieurs,

Cette cérémonie de naturalisation, mes chers compatriotes, est un moment important pour chacun d'entre vous et pour la République : il marque votre entrée dans notre communauté nationale.

Avant vous, siècle après siècle, notre pays s'est enrichi des apports des femmes et des hommes qui l'ont rejoint. Venus du monde entier, ils ont choisi de s'installer sur notre sol. Ils ont servi la France. Ils l'ont défendue lorsqu'elle était attaquée. Ils ont contribué à sa prospérité. La France est devenue leur pays, leur patrie, et nombre d'entre eux comptent parmi nos très grands hommes.

Vous vous inscrivez dans cette tradition. La France est désormais votre patrie. Et vous le savez bien : devenir Français, ce n'est pas une simple formalité administrative. C'est un acte fondamental, et surtout un acte qui engage.

Aujourd'hui, la République vous reconnaît comme ses filles et ses fils. Ce que je suis venu vous dire, c'est le sens de cet instant. C'est tout ce que signifie l'adhésion à la France.

Devenir Français, c'est un honneur : celui d'appartenir à une grande nation. La philosophie des Lumières et des droits de l'Homme, la proclamation des libertés individuelles, l'affirmation de la République, la liberté religieuse : au cours de son histoire, la France a beaucoup apporté au monde !

Sa voix est écoutée parce qu'elle se bat pour la paix, pour la justice, et pour les droits de tous les hommes. Parce qu'elle affirme que la diversité des peuples et des cultures est une richesse. Et chaque fois que retentit la Marseillaise, nous percevons tous, dans nos coeurs, un sentiment de fierté.

Devenir Français, adhérer à notre communauté nationale, c'est bénéficier des droits qui sont ceux de tous nos concitoyens. Ces droits sont rassemblés dans la devise de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Ils nous paraissent naturels aujourd'hui. Mais ils ont été gagnés de haute lutte par des générations de Français. Ce ne sont pas seulement des acquis : ce sont des conquêtes. Nous en sommes tous redevables à ceux qui nous ont précédés.

1789 avec l'abolition des privilèges. 1848 avec celle de l'esclavage et l'établissement du suffrage universel. Les années 1880 avec la liberté de la presse et l'éducation gratuite et obligatoire.

1901 avec la liberté d'association. 1905 avec la laïcité. La Libération avec la sécurité sociale et le droit de vote des femmes.

Cette marche vers l'égalité demeure un combat d'aujourd'hui. Il concerne tous les citoyens de notre pays. La parité, que j'ai fait inscrire dans la Constitution, donne aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes et ceci dans tous les domaines. Et j'ai fait de la lutte contre la

... que son nomme et son dans tous les domaines. Et j'en fait de la sorte contre la discrimination une priorité nationale, au nom de l'égalité de tous les citoyens.

Adhérer à notre communauté, c'est un engagement : c'est savoir que nous avons des droits, mais aussi des devoirs.

Le premier, c'est le respect de la loi. Dans notre République, chacun peut vivre en paix et réussir, parce que chacun respecte la loi commune. Ce n'est pas seulement l'affaire de l'État. C'est l'affaire de tous les citoyens.

C'est pourquoi il faut respecter la lettre, mais aussi l'esprit de la loi. Dans chacun de nos actes, nous devons mettre un esprit républicain. Un esprit de dévouement au bien commun. Un esprit de fraternité, un esprit de tolérance. Chacun d'entre nous doit le faire vivre dans son coeur, et chaque jour.

Devenir Français, c'est aussi s'intégrer pleinement à la communauté nationale. Cela passe bien sûr par la maîtrise de notre langue. Le français est la langue de tous nos concitoyens. Il est la porte d'accès à une pensée, à une littérature majeure dans le monde. Le devoir des Français, c'est de le faire vivre et de le transmettre. Voilà pourquoi l'apprentissage du français fait partie intégrante du contrat d'accueil et d'intégration désormais proposé à chaque immigrant. Ce contrat est un élément essentiel de la nouvelle politique d'intégration que j'ai voulue pour la France. Elle s'accompagne d'une action résolue et humaine contre l'immigration clandestine, sans laquelle il ne peut pas y avoir de réussite de la politique d'intégration.

Enfin, le troisième engagement, c'est de donner autant à la France que ce que la France vous apporte. C'est de vous inscrire dans le projet d'une France moderne, qui va de l'avant et qui porte ses valeurs avec détermination et avec respect. Un pays qui veut allier la solidarité et le dynamisme économique. Un pays qui entend faire de l'innovation le moteur de sa prospérité. La France ne peut être la France sans la grandeur, sans l'ambition, sans la générosité.

Pour cela, nous avons besoin de l'adhésion et de l'engagement de toutes les femmes et de tous les hommes de France. Comme nous tous, vous êtes dépositaires d'une partie de l'ambition collective de notre pays.

Mes chers compatriotes,

Vous avez demandé à rejoindre la communauté nationale, et la France vous a dit oui. C'est un honneur qu'elle vous fait : mais laissez-moi vous dire qu'en retour, votre choix nous honore pleinement. Aujourd'hui, je suis fier de vous accueillir parmi nos concitoyens. Vous pouvez être fiers d'être Français.

Vive la République ! Et vive la France !

Et maintenant, mes chers compatriotes, nous allons ensemble écouter notre hymne national.